

*Copie. A Paris au 1<sup>er</sup>. de Juin 1665*

*Monsieur;*

I'ay receu avec une tres grande joye celle de lequelle il vous a plu mi donner de me pour toujours dans vostre souvenir ne fauwart que m'en d'amer une tres sensible, et qui a este  
 beaucoup augmentee en apprenant que vous est recever aussi la  
 vie vous estes; Je la vous souhaitte toute entiere et la et en tout  
 autre lieu et vous deuez affourez que personne n'y prendra jamais  
 plus grande part que moy, Et que je n'omettray jamais aucune  
 occasion pour y pouvoir contribuer tout mon possible. J'ay  
 vire M. Millet vostre Gouverneur qui me fit l'onneur de venir  
 chez moy en passant par ici, Je le trouve un tres bonhomme  
 homme, bien sage, bien modere, que quand le Roy vous auroit  
 laisse le choix tout libre, vous ne scauriez auoir mieux choisi,  
 il n'y a que cela a dire, que vous ne pourrez pas y mettre  
 un de la Religion, bien que vous l'ecrisse Boileu, mais de l'autre  
 coste ce que vous auer toujours tres prudement considere est  
 de grand pris, sc. qu'il est bon de s'entrer dans le fief,  
 comme l'on peut, et cela principalement quand celiuy qui s'en  
 est saisi et qui vous empêche est le plus fort. Ma femme  
 vous baist bien humblement les mains, vous rend tres humble  
 gracie de vostre obligant souvenir et dit quelle auroit esté  
 toute rauie de vous auoir Bea en cette Pompe, entouré de vos  
 gardes, et accompagné de ce grand cortige, ce nientmoins vous  
 ne luy auriez pas donné tant de peur, comme de vous avoir  
 en la Hollande etant vostre prisonniere, ce qu'il faut qu'elle  
 soit, vous scaur, par accord si ille y est menée: Mais Eelas.  
 sans rancune, Dieu veuille qu'il n'y ait pas, si non des prisonniers

au moins dix prisonniers de cette et d'autre et de Hollande  
en Angleterre, et d'Angleterre en Hollande bien tost, ou  
plustost je voudrois qu'ils fissent tous prisonniers et point de  
fuir et mort. Car s'ils ne font d'ici aux pris de n'en font  
pas long, lict de dieu flottis, tants de mer, et s'istarts aller  
chercher l'autre depuis quatre ou cinq jours, qui sont  
deuillies nouilles que nous en avons des de forte qu'il y a appare  
ce que beaucoups de sang sera bien tost respandu, et qui pis est  
tout sang protestant, ce qu'ils n'ont pas biseing de se tirer  
eux mesme, ayant tant d'ennemis qui ne demandent autre  
chose, et comme apparaissant Je disois, le Diable emporte le  
mortuaire, Je dis maintenant, le Diable emporte celuy qui en est  
caise, et encore celuy qui n'en est pas marri : cependant je d'ray  
aussi que tous Anglois et Hollandois ne sont pas ennemis, car si  
je ne me trompe bien fort voudra me fastre et me ferer toujours  
l'honneur de me croire ce que je suis veritablement, et en  
sincerite et avec toute sorte d'affection c'est.

La Supertorogation

A. Monsieur

Monsieur de Zuylichem

Notre tres humble et hy obissance  
Seigneur, estant signé

Hollis.

N. 410.

Propositions que furent faites au  
dernier Bureau du Collège sous  
le bon plaisir de Son Altesse

- 1 Rue le professeur de philosophie qu'est à  
present de la religion continuoit sa vie -  
durant, et en cas de mort on luy donneroit pour  
successeur un Catholique, de ainsi droit tousiours  
l'art conserviudment
- 2 Qu'il y auroit deux professeurs de philosophie  
à scauoir celuy qui l'enseigne à present, et un  
autre Catholique, pour l'entretien duquel la  
Communauté droit prie d' donner duordre dne  
escut.
- 3 Rue si on voulloit convenir que le Collège  
f'eust composé de six classes (ainsi que les Catholi-  
ques le presupposent) à scauoir de quatre bâties  
de la Rhetorique & de la Philosophie. Les  
Catholiques donneroit le chose, à ceua de la -

164

comen dat dat dat gemaakte heeft  
dat u welk al gemaakte denech  
dat welk so se welk u welk

165  
dat so gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte

166  
dat gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte

167  
dat gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte  
dat welk gemaakte dat gemaakte dat  
dat u welk al gemaakte dat gemaakte

+

Religion dor prendre trois, et laisser les autres  
trois aux Catholiques, moyennant quoy ils consentir-  
royent au payement annuel de trois cents Liures que  
La Communauté donne.

4 Feust donc proposé dans l'assemblée du 1<sup>er</sup>  
Bureau que les Catholiques consentiroient au  
payement des arrages des trois cents Liures, et  
du courant dicelles pourvu que le Bureau envoie  
du corps a S.A. de la suffisance de vouloir régler le  
différent qui est entre les parties sur le sujet des  
professours en philosophie, et d'ordonner que -  
a laudier les professours sera alternativement  
de la Religion de Catholique, ou qu'il qu'il y en  
ayez deux Lvn de Religion de l'autre Catholique  
et le payement des trois cents Liures se continue-  
roit jusques a ce que S.A. y leu<sup>t</sup> pourra.

L'quelle dernière proposition feust agréee  
par la plus grande partie de l'assemblée, le  
1<sup>er</sup> de Juin premier consul de Catholique offrit  
de la communiquer au corps des Catholiques  
de l'on solliciter Lagredmont. Laquelle offre  
refusa<sup>t</sup> pas acceptee.

278

recomendado a su señores que dijeron  
que no se le respondió. Pero como  
se supo de la muerte de su señores  
se le recomendó al Sr. Huygens que se  
pusiera en contacto con el Sr. Bontekoe  
que era el heredero de su señores.  
El Sr. Bontekoe lo recibió y le dio la  
noticia de que su señores habían  
dejado una herencia de 200 mil  
escudos para su beneficio. El Sr. Bontekoe  
le pidió que se presentara a su casa  
el día 15 de febrero para que se  
dijeran las formalidades correspondientes  
y que se le dieran los 200 mil escudos.  
El Sr. Bontekoe le pidió que se presentara  
el día 15 de febrero para que se  
dijeran las formalidades correspondientes  
y que se le dieran los 200 mil escudos.

279

